

Amélie BAILLEAU

Attachée de presse
Direction de la Communication

01 39 07 78 41
06 10 68 07 49
abailleau@yvelines.fr

Rentrée 2022 : le Département garant des meilleures conditions d'apprentissage pour tous les collégiens yvelinois

Vendredi 2 septembre 2022
Collège Charles Péguy du Chesnay



67 800 collégiens ont fait leur rentrée dans les 115 établissements publics (prévision)

15 000 collégiens ont fait leur rentrée dans les 23 établissements privés



53 230 collégiens demi-pensionnaires des collèges publics en 2021/2022 avec un taux moyen de fréquentation de **78 %**

42 M€ TTC investis pour améliorer d'ici à 2025 les consommations d'énergie de 24 collèges énergivores de plus de 25%



168 M€ de dépenses en faveur des collèges en 2022



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

15 collèges en bois reconstruits d'ici à 2026, pour un montant de plus de **500 M€**



Entre 2015 et 2022, le Département a investi **491 M€** en faveur des collèges yvelinois

En 2022, le Département dépense **2 321€**/collégien (contre **1 301 €**/collégien en 2015) dont **1 100 €** en investissement

20 M€ investis pour des opérations d'entretien et de maintenance portant sur 54 collèges en 2022



100 % des collèges yvelinois :

- raccordés au **Très haut débit**
- équipés du **wifi**
- bénéficiant d'un **service de vidéo-protection**



LES 4 PRIORITÉS DU DÉPARTEMENT

- 1 | FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES YVELINOIS 4**
 - Déployer e-SY : un cartable numérique pour tous les Yvelinois du CM1 à la 3^e
 - Proposer un programme complet d'actions pédagogiques

- 2 | ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES COLLÉGIENS 7**
 - Lancer un programme d'investissements à haut niveau d'exigence environnementale
 - Offrir une restauration scolaire favorisant les produits de qualité et le « fait maison »
 - Prévenir les situations difficiles notamment aux abords du collège

- 3 | PROPOSER UNE ACTION DURABLE ET UNE SENSIBILISATION DES JEUNES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX 11**
 - Réduire le gaspillage alimentaire et traiter les déchets organiques
 - Sensibiliser toujours plus les jeunes aux enjeux environnementaux

- 4 | ACCOMPAGNER LES COLLÈGES ET COLLÉGIENS AU QUOTIDIEN 12**

- 5 | ANNEXES 13**

FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES YVELINOIS

e-SY : un cartable numérique pour tous les Yvelinois du CM1 à la 3^e

Conscient des impacts de la révolution numérique sur la société, de l'économie jusqu'aux rapports sociaux, le Département des Yvelines a engagé dès 2015, un premier Plan Numérique des Collèges à destination des 113 collèges des Yvelines.

QU'EST-CE QUE LE CARTABLE NUMÉRIQUE ?



Une tablette tactile,
son clavier et sa coque
de protection



Des logiciels adaptés
à l'environnement
éducatif



Un accès sécurisé
à Internet en classe
et au domicile



L'ensemble dans
un cadre maîtrisé

Après avoir équipé l'ensemble de ses collèges du Très Haut Débit (THD), le Département a lancé en 2020, au travers de Seine-et-Yvelines Numérique (SYN), opérateur de services numériques, un projet pilote d'équipements individuels mobiles (EIM ou cartable numérique) dans 17 collèges yvelinois. L'évaluation de cette opération ainsi que les études menées au niveau national présentent des conclusions positives quant à l'utilisation de ce cartable numérique. L'Assemblée départementale a voté, en janvier 2022, la mise à disposition de cartables numériques à l'ensemble des collèges des Yvelines.

130 000 élèves et enseignants seront progressivement dotés d'un cartable numérique e-SY :

- 74 000 élèves et enseignants au sein des collèges publics,
- 17 000 élèves et enseignants au sein des collèges privés sous contrat,
- 39 000 élèves et enseignants de CM1 et CM2.

La mise à disposition des cartables numériques auprès de l'ensemble des collèges des Yvelines sera opérée sur une période de quatre ans, de 2022 à 2026.

Dans le cadre du projet, le Département prendra en charge, avec l'appui de SYN :

- le financement et la mise à disposition des cartables numériques pour les élèves et professeurs,
- la mise en place d'un environnement informatique global sécurisé, garantissant l'utilisation des cartables numériques dans un cadre scolaire maîtrisé,
- la maintenance des cartables numériques durant toute leur durée de vie.

Ce même dispositif sera proposé aux collèges privés qui souhaiteront en bénéficier, et ce dans les mêmes conditions que les équipements déployés dans les collèges publics.

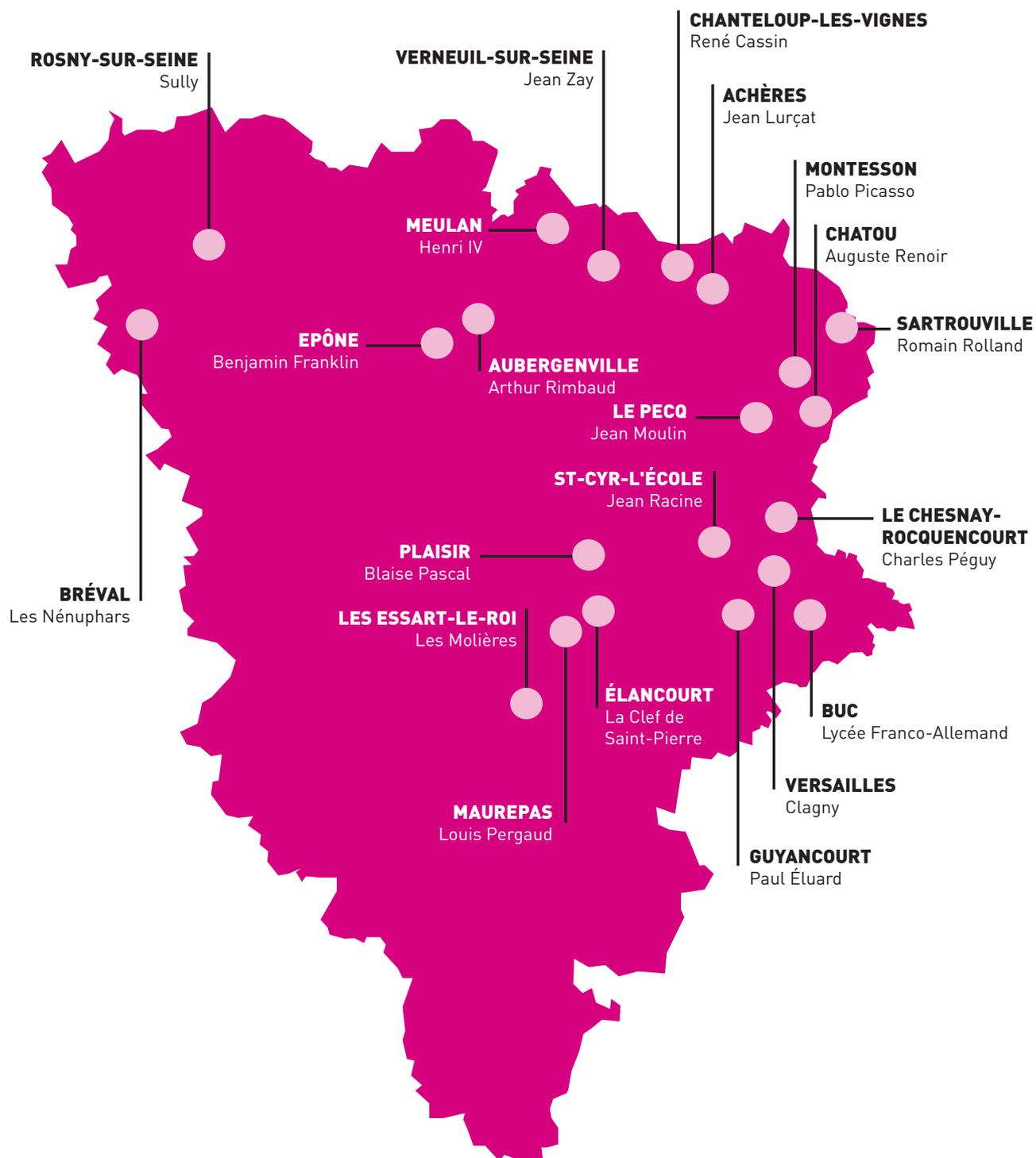
Le budget annuel moyen associé à ce volet du projet est estimé à 16,43 M€ dont :

- 13,85 M€ pour les collèges publics
- 2,58 M€ pour les collèges privés sous contrat

Les ambitions d'e-SY :

- **Pour les jeunes** : contribuer à la réussite scolaire, rendre le numérique plus accessible et concrétiser les initiatives éducatives ;
- **Pour les familles** : suivre plus simplement la scolarité, réduire la fracture numérique et accompagner les familles ;
- **Pour les enseignants** : dynamiser les méthodes pédagogiques, enseigner avec de nouvelles ressources numériques, personnaliser l'enseignement.

LES 21 PREMIERS COLLÈGES CONCERNÉS PAR LE DÉPLOIEMENT e-SY



Proposer un programme complet d'actions pédagogiques

Le Département des Yvelines propose une offre pédagogique complète, adaptable aux besoins de chaque établissement et ayant pour objectif de favoriser l'acquisition de compétences. Parmi les actions proposées :

- 20 actions pédagogiques « clé en main » articulées en 4 thématiques :
 - citoyenneté et ouverture au monde (visite du Mémorial de la Shoah, concours d'éloquence...),
 - créativité (concours vidéo, ateliers d'écriture...),
 - développement durable (modules d'éducation à la nature...)
 - avenir et compétence (modélisation et conception 3D autour de l'aménagement des espaces du collège, sensibilisation aux enjeux écologiques à l'ère du numérique) ;
- un dispositif de soutien aux initiatives éducatives locales (SIEL) permettant d'apporter une aide financière pour les projets ponctuels des établissements (mini-entreprise, PSC1, voyages internationaux, projets culturels et sportifs) ;
- un appel à projets visant à soutenir des projets structurants émergeant des collèges à fort impact sur les usagers (élèves, parents, partenaires...) et le territoire. Il s'agit de projets qui puissent être déclinables à plus large échelle et qui comportent une dimension transformatrice.

3 ACTIONS PÉDAGOGIQUES PHARES DE L'ANNÉE 2021-2022

5 000 collégiens à Versailles

Depuis 2019, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine invitent les collégiens à découvrir le château de Versailles pour une journée pédagogique et festive autour d'une thématique particulière. Cette initiative est le fruit d'un partenariat avec l'Établissement public du château, le musée, le domaine national de Versailles et l'Éducation nationale.

Après deux éditions organisées en format virtuel en raison du contexte sanitaire, les 5 000 collégiens ont pu bénéficier, en 2022, de cette manifestation en présentiel. La thématique retenue pour cette nouvelle édition a pris la forme d'un « Pentathlon des Arts ».

Le chœur interdépartemental des collèges

Depuis 2020, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont mis en place un chœur interdépartemental des collèges composé de 250 choristes répartis pour moitié entre les deux Départements. Cette année, 8 classes d'une trentaine d'élèves chacune ont présenté à la Seine Musicale de Boulogne, le 30 mai dernier, « Une classe à Broadway », comédie musicale alliant jazz, hip-hop et musique à claquettes avec le compositeur Olivier Vonderscher et le chef de chœur Frédéric Pineau.

Un concours d'éloquence

Le Département des Yvelines a lancé en 2021, la première édition d'un concours d'éloquence à titre expérimental autour de la thématique des « Valeurs Républicaines ». Fort de la réussite de cet événement, le dispositif a été reconduit en 2022.

Cette nouvelle édition a permis à 395 élèves de 14 classes de 3^e répartis sur l'ensemble du territoire, de travailler l'oralité, tout au long de l'année scolaire autour de la thématique des « Réseaux Sociaux ».

200 000 € de dotations versées aux collèges publics dans le cadre des SIEL "Soutien aux Initiatives Éducatives Locales"

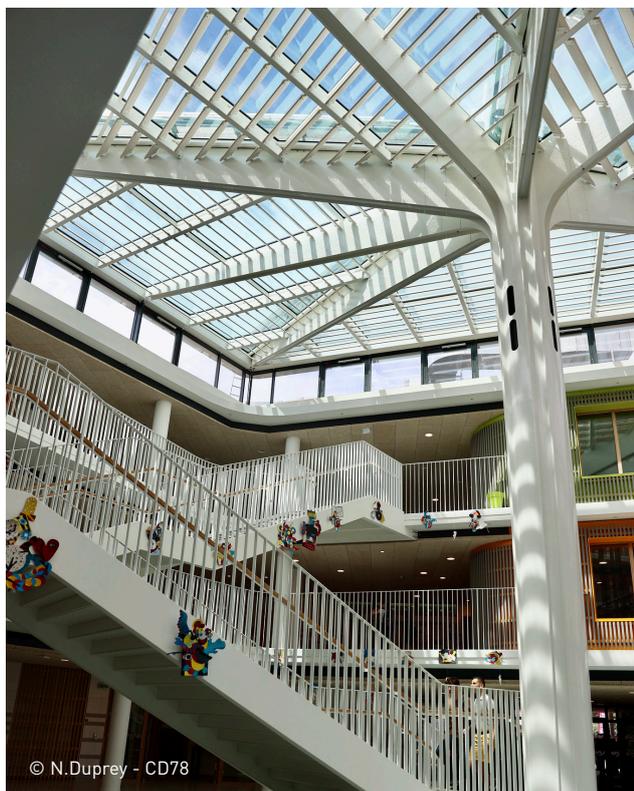
230 000 € de dépenses pour les projets pédagogiques départementaux réalisés pour les collèges publics

Soit 430 000 € en faveur des collégiens

ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES COLLÉGIENS

Un programme d'investissements à haut niveau d'exigence environnementale

À l'échelle nationale, le secteur du bâtiment représente près de 45 % de la consommation d'énergie et près de 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Le bilan carbone du Département des Yvelines, réalisé début 2020, a mis en avant le poids majeur des bâtiments, et particulièrement des collèges publics, dans l'empreinte environnementale de la collectivité. 2e poste le plus énergivore, les consommations énergétiques des collèges représentent 21% de l'impact global du Département. Face à ce constat, le Conseil départemental des Yvelines souhaite se montrer exemplaire pour ses nouveaux projets immobiliers, en particulier pour les futurs collèges. L'objectif : que toutes les futures constructions du Département répondent aux plus hauts standards environnementaux, tant au niveau des consommations d'énergie que de leurs émissions de gaz à effet de serre.



© N.Duprey - CD78

Les investissements dans les collèges yvelinois se structurent en trois thématiques principales :

1. Le programme de reconstruction des collèges du département :

annoncé en 2021, ce programme de 525 M€ prévoit la reconstruction de 15 collèges parmi les plus énergivores et les moins fonctionnels avec un haut niveau d'exigence environnementale d'ici à 2026. Les premiers travaux sont prévus en 2023 ;

2. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants :

un contrat de performance énergétique portant sur l'amélioration de 25% des consommations énergétiques de 24 collèges énergivores a été lancé en 2021. Les premiers travaux sont prévus en 2023, pour un montant d'investissement de 42M€ TTC ;

3. Des travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine, réalisés cette année dans 54 collèges du département, pour un montant de l'ordre de 20M€ TTC.

Les objectifs visés : garantir la sécurité des usagers, rendre accessible le patrimoine bâti, entretenir le patrimoine et poursuivre sa transition énergétique, améliorer le cadre de vie des personnels et collégiens, améliorer les outils d'apprentissage et développer l'accès au numérique.

DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES ÉLEVÉES

Dans ses futures constructions, le Département cherchera à valoriser certains matériaux mobilisables en grande quantité pour le secteur du bâtiment, comme :

- **le bois** : avec 30 % de surface boisée, les Yvelines sont aujourd'hui le département le plus boisé d'Île-de-France,
- **la paille** : en utilisant seulement 5% de la paille qui retourne au sol, 500 000 logements par an pourraient être isolés,
- **le chanvre** : dont la France est le premier producteur européen,
- **le textile recyclé** : chaque année, en France, 600 000 tonnes de déchets textiles sont produits.

FOCUS SUR UNE PREMIÈRE OPÉRATION DE VÉGÉTALISATION



Cet été, un îlot de fraîcheur a été aménagé dans la cour de récréation du collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine.

Le but : permettre aux collégiens de profiter de zones ombragées lors des pics de chaleur. Pour ce faire, les espaces extérieurs ont été massivement végétalisés, les enrobés de la cour de récréation ont été remplacés par des matériaux innovants et perméables. Des aménagements spécifiques ont également été réalisés pour favoriser l'égalité de genre, en particulier au niveau de la cour de récréation et des toilettes. A la suite de l'expérimentation, ces nouveautés pourraient être étendues à d'autres établissements.

ZOOM SUR LE NOUVEAU LYCÉE FRANCO-ALLEMAND



Ouvert en 1975, le lycée franco-allemand (LFA), situé à Buc, souffrait d'un déficit de salles lié à l'évolution des effectifs et des formations. Après 2 ans et demi de travaux, l'établissement dont la reconstruction s'est achevée en 2022, comprend désormais 69 salles d'enseignement, 12 500 m² d'espaces neufs ou restructurés, un gymnase et un plateau sportif ouverts au public, au sein d'un parc de 3 hectares. À terme, le LFA accueillera entre 1 200 et 1 300 élèves (contre près de 990 actuellement) répartis entre le primaire, le collège et le lycée. Cette opération, d'un montant de plus de 55M€ TTC, a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental avec le soutien financier de la Région Île-de-France.

Offrir une restauration scolaire favorisant les produits de qualité et le « fait maison »

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Département des Yvelines s'est associé à un opérateur privé pour créer C'Midy, une structure juridique innovante permettant de délivrer un service de restauration scolaire de qualité au bénéfice des collégiens, parents d'élèves et chefs d'établissement.

L'offre de restauration scolaire proposée au sein des collèges yvelinois repose sur 3 objectifs :

- 1/ assurer une prestation de qualité en matière de restauration (produits yvelinois, locaux, bio) et de nettoyage ;
- 2/ promouvoir l'utilisation des produits agricoles et artisanaux de proximité ;
- 3/ faire de la restauration et du nettoyage un levier d'insertion au service des Yvelinois.



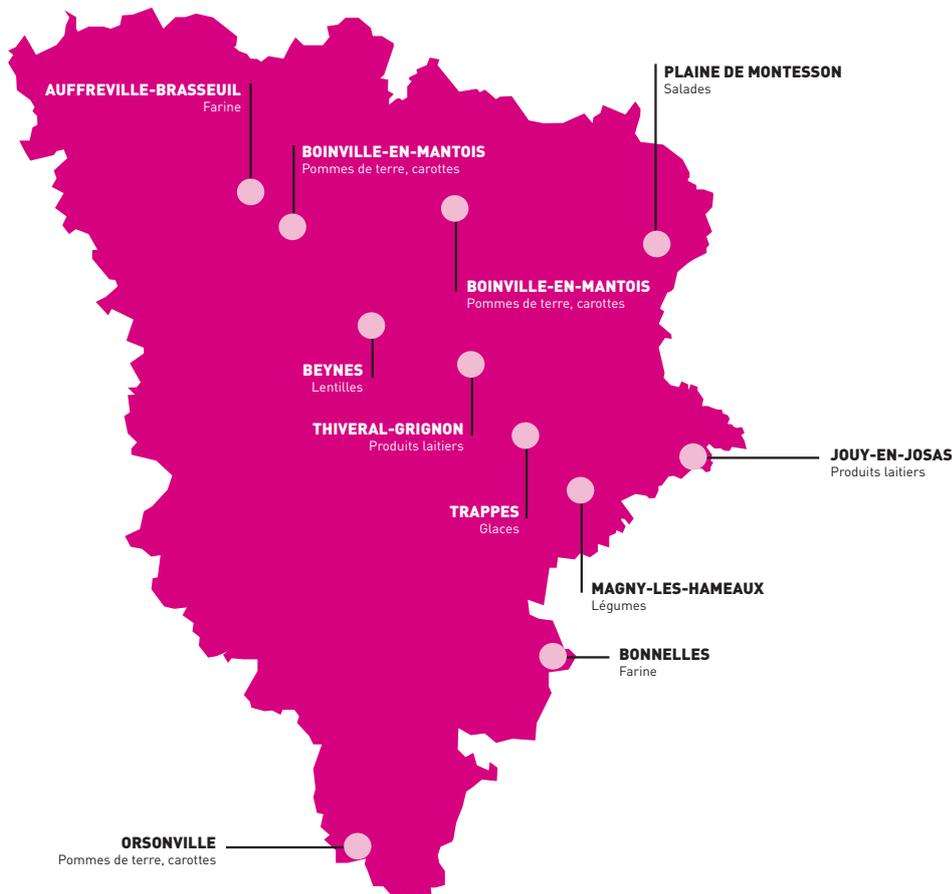
© N.Duprey - CD78

Pour favoriser le « fait maison », une vingtaine de cuisines en livraison de repas seront transformées en cuisine en production sur place entre 2019 et 2025. Cette année, les cuisines des collèges Les Saules à Guyancourt, Jean Lurçat à Achères et La Coudre à Montigny-le-Bretonneux sont concernées. Le collège Guy de Maupassant à Houilles profitera, lui, de sa toute nouvelle cuisine en production sur place dès la rentrée 2022. À ce jour, 11 cuisines ont déjà été transformées et ce sont donc aujourd'hui les demi-pensionnaires de 80 collèges sur 110 qui bénéficient de repas produits sur place par un chef.

Concernant les produits, **les circuits locaux sont privilégiés**. C'Midy a conclu des contrats d'exclusivité avec une dizaine de producteurs yvelinois.

Un effort sur les tarifs est également réalisé au bénéfice des familles avec des tarifs compris entre 1 € et 4 € par repas selon les revenus et la composition de la famille avec une participation du Département de 4 € à 7 € par repas.

LES PRODUCTEURS YVELINOIS PARTENAIRES DE C'MIDY



Prévenir les situations difficiles notamment aux abords du collège

À la rentrée 2022, le déploiement des chargés de prévention se poursuit. **29 chargés de prévention interviendront au sein de 38 collèges classés REP/REP+ ou jugés prioritaires**, en lien avec la Direction Académique des Yvelines, pour bénéficier de cet accompagnement renforcé.

Véritable interface entre les élèves, les familles et le collège, et entre l'établissement et son environnement extérieur, les chargés de prévention ont notamment pour missions de :

- lutter contre le décrochage scolaire,
- assurer une veille sociale, limiter les risques (incivilités, conduites addictives, mises en danger, emprise...),
- valoriser et conforter le talent de chacun par la mise en place d'accompagnements individuels et/ou collectifs,
- engager les adolescents dans une vision positive et constructive du monde, où ils peuvent avoir une part active,
- favoriser le lien entre l'établissement et les familles,
- favoriser le lien entre l'établissement et son environnement extérieur: travail au quotidien avec les partenaires éducatifs et sociaux.



En 2021/2022, les 25 chargés de prévention en poste au sein de 29 établissements ont suivi individuellement 1 542 enfants (63% de garçons) et ont développé 110 projets collectifs (ateliers d'expression écrite et orale, ateliers d'équithérapie, aide à la recherche de stages, construction d'un forum des métiers...).

PROPOSER UNE ACTION DURABLE ET UNE SENSIBILISATION DES JEUNES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

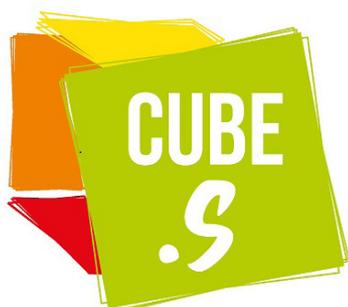
Réduire le gaspillage alimentaire et traiter les déchets organiques

Les engagements pris par C'Midy s'inscrivent dans une logique de protection de l'environnement. Le Département des Yvelines s'implique ainsi fortement dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction des déchets dans les demi-pensions des collèges :

- l'ensemble des demi-pensions est engagé dans un programme de pesée des denrées non consommées en fin de service. Cette initiative, couplée aux recueils de l'appréciation des convives, permet d'ajuster les recettes et les commandes et de sensibiliser les jeunes et les équipes pour limiter le gaspillage alimentaire ;
- la collecte séparée des bio-déchets est effective dans tous les collèges des Yvelines avec 2 ans d'avance sur la loi Egalim qui la rend obligatoire à compter de 2024. En effet, C'Midy est engagé auprès de TRYON qui assure le ramassage et le traitement des biodéchets dans l'usine de méthanisation située à Carrières-sur-Poissy. L'énergie produite est réinjectée dans le réseau de gaz naturel et le digestat proposé aux producteurs locaux afin d'être utilisé comme engrais.



Sur le champ de l'entretien, des expérimentations sont également menées dans les collèges afin de réduire le recours à certains produits d'entretien et de nettoyage pour préserver l'environnement mais aussi la santé et la sécurité des agents.



CHALLENGE CLIMAT USAGE BÂTIMENTS
D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Sensibiliser toujours plus les jeunes aux enjeux environnementaux

L'offre pédagogique proposée par le Département aux établissements contribue à sensibiliser toujours plus les jeunes aux enjeux environnementaux avec une thématique entière consacrée au sujet.

À titre d'exemple, le Département accompagne les collèges désireux de participer au concours CUBE.S (challenge Climat Usage Bâtiments d'Enseignement Secondaire), une compétition qui récompense les meilleurs établissements scolaires engagés dans la sauvegarde des énergies. Chaque année, entre 5 et 10 collèges y prennent part. Les collèges peuvent aussi participer à des modules d'éducation à la nature (potager, apiculture...).

ACCOMPAGNER LES COLLÈGES ET COLLÉGIENS AU QUOTIDIEN



© N. Duprey - CD78

Le Département agit en proximité avec la Direction académique et en prise directe avec les 115 collèges du territoire. **Chaque année, le Département multiplie les initiatives favorisant la concertation et la construction de projets au plus proche des besoins des collèges, des familles et des jeunes sur tous ses champs d'intervention (numérique, bâtiments, sectorisation, actions pédagogiques...).** Tous les nouveaux dispositifs sont, avant une éventuelle généralisation au bénéfice de tout le territoire, testés et ajustés avant leur mise en œuvre (actions pédagogiques, équipements individuels mobiles, chargés de prévention, cours végétalisées...).

Cette proximité permet au Département d'adapter continuellement son action à l'évolution des pratiques pédagogiques et du cadre réglementaire mais aussi d'être réactif face aux imprévus, dont la crise sanitaire est une illustration notable. Ainsi, le Département a pu accompagner les collèges et les familles tout au long du confinement et durant les deux années scolaires qui ont suivi, notamment par la mise à disposition de matériels numériques via Seine-et-Yvelines Numérique, de masques pour les collégiens mais également par la mise en œuvre des protocoles sanitaires et l'adaptation de la restauration scolaire via C'midy.

Le Département veille également à mettre en synergie ses différentes compétences pour plus d'efficacité. **Ainsi, à la croisée des domaines social et scolaire, le Département des Yvelines accueille des bénéficiaires du RSA que la collectivité accompagne pour un retour à l'emploi et renforce ainsi les équipes d'agents dans les collèges pour l'accueil, la restauration ou l'entretien.** Dans la même logique, C'midy est un levier notable pour le développement de filières agricoles au bénéfice du territoire.

3,8 M€ : montant des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire

- **2,2 M€** pour la distribution des 5 000 tablettes numériques aux collégiens via Seine-et-Yvelines Numérique
- **1,6 M€** de dotations des collégiens en masques en tissu (1 025 000 masques distribués)

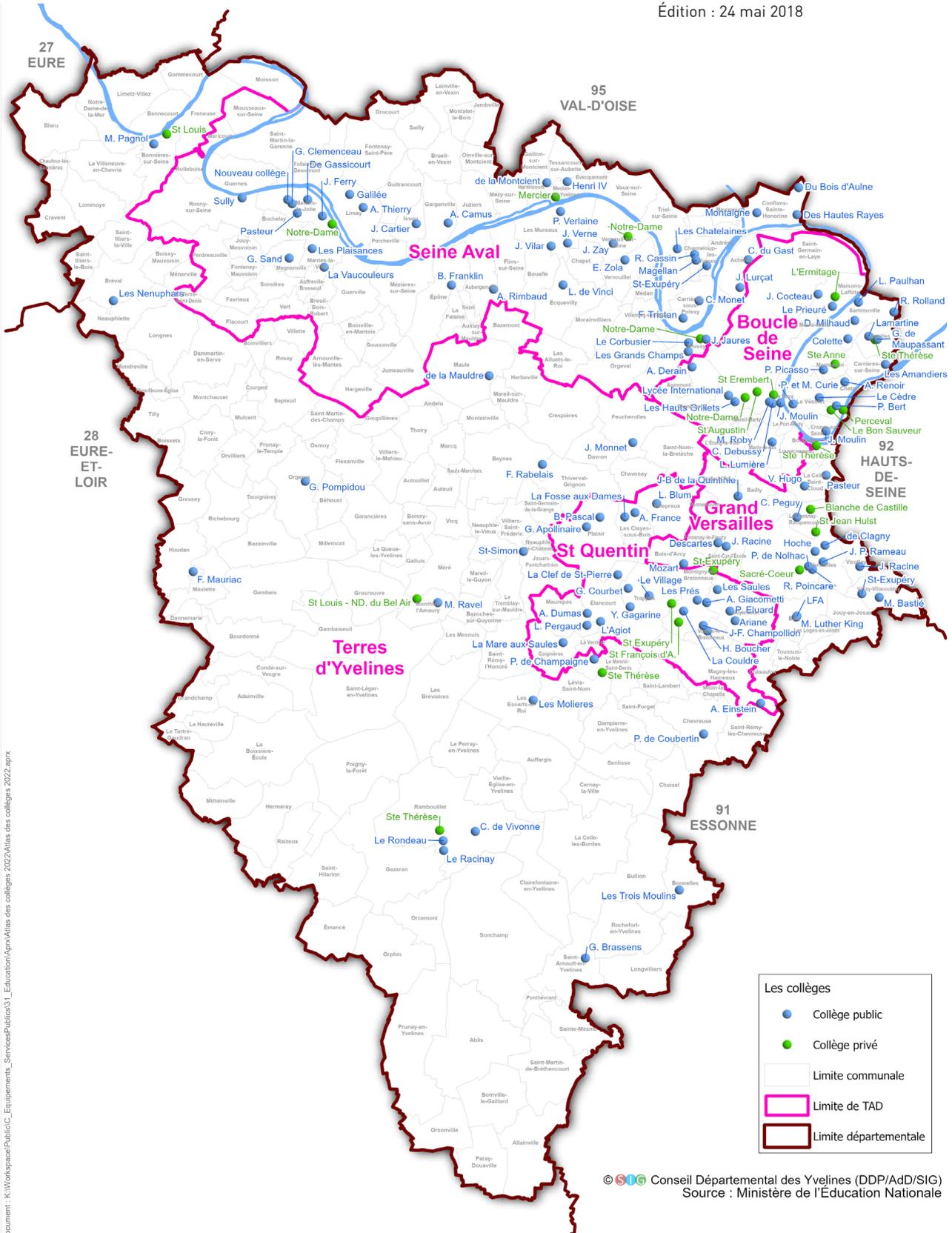
Plus de 300 : le nombre de personnes employées dans une démarche d'insertion par le Département des Yvelines sur le champ éducatif

- **59** agents d'accueil et de sécurité dans le cadre de Contrats uniques d'insertion/Parcours Emploi compétences pour venir en appui des agents d'accueil en poste dans les collèges ;
- **259** agents sur des missions d'entretien ou de restauration employés par C'midy. Ils sont accompagnés par Activity et par Inserxo, l'agence d'insertion de Sodexo.

ANNEXE 1

LES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS ET LES TERRITOIRES D'ACTION DÉPARTEMENTALE (TAD)

Édition : 24 mai 2018



Document: K:\Workspaces\Public\O_ Equipements_Services\Public\01_Education\Aprx\Atlas des collèges 2022.aprx

ANNEXE 2

LES COLLÈGES DES YVELINES EN CHIFFRES

115 collèges publics, dont :

- **4 cités scolaires :** 2 régionales (Hoche à Versailles et Le Corbusier à Poissy) et 2 départementales (Lycée Franco-Allemand à Buc et Lycée International à Saint-Germain-en-Laye).

23 collèges privés sous contrat d'association, dont :

- 20 diocésains,
- 2 laïcs,
- 1 musulman.

19 collèges en Réseau d'Education Prioritaire, dont 9 en REP+**25 SEGPA (24 publiques et 1 privée) : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, 3 champs professionnels :**

- Hygiène Alimentation Service (HAS),
- Habitat,
- Espace Rural et Environnement.

65 ULIS (Unités Locales pour l'Inclusion Scolaire destinées aux jeunes souffrant d'un handicap) : 60 publiques et 5 privées.

dossier de presse

Amélie BAILLEAU

Attachée de presse
Direction de la Communication

01 39 07 78 41
06 10 68 07 49
abailleau@yvelines.fr

-  yvelines.fr
-  [Yvelines.78](https://www.facebook.com/Yvelines.78)
-  [Les_Yvelines](https://twitter.com/Les_Yvelines)
-  [Conseil Départemental des Yvelines](https://www.youtube.com/ConseilDépartementalDesYvelines)
-  [départementyvelines](https://www.linkedin.com/company/départementyvelines)

